**Cadre réglementaire de l’activité**

Durée : 45 minutes, coefficient 1

**QUESTION 1 : (3 points)**

1. Quelles sont les conditions d’entrée dans la filière par capitalisation pour un Guide de Palanquée ? (1pt)
2. Citez les 2 voies existantes pour la formation du cursus MF1. Pour chacune d’elles préciser les différents stages à effectuer afin de pouvoir se présenter à l’examen. (2pts)

**QUESTION 2 : (1 point)**

Lors de la remise des diplômes MF2 ou MF1, vous avez ou vous allez signer la charte du moniteur.

Cette charte définit diverses obligations et prérogatives. Citez deux des obligations.

**QUESTION 3 : (2 points)**

Vous remplacez le tuyau qui relie le 1er étage de votre détendeur au direct system de votre gilet. Ces 2 éléments ne sont pas de la même marque. Êtes-vous en règle vis-à-vis de la norme NF EN 250 ?

Justifiez votre réponse.

**QUESTION 4 : (5 points)**

1. Quelles sont les missions d’un Comité Régional ? (2 pts)
2. Quelles sont les missions d’une CTR ? (2 pts)
3. Quelles sont les relations entre un Comité Régional et une CTR ? (1pt)

**QUESTION 5 : (2 points)**

1. Donner la définition du terme « responsabilité civile ». (1pt)
2. Quel type d’obligation a un MF2 pour exercer ses activités d’enseignement ? (1pt)

**QUESTION 6 : (7 points)**

1. Le directeur de plongée d’un club associatif me demande d'encadrer en exploration sur une épave à 52m, quel niveau minimum dois-je avoir ? (1pt)
2. En tant que moniteur fédéral 2ème degré quelle est mon équivalence CMAS ? (1pt)
3. Qu’est-ce qu’un ATP au sein de la FFESSM ? Donner 2 exemples. (2pts)
4. Qui valide un directeur de plongée P5 ? (1pt)
5. Donnez la périodicité de requalification des bouteilles de plongée lorsque celle-ci sont inspectées annuellement. (1pt)
6. La FFESSM est une fédération agréée. Expliquez cette notion. (1pt)

Référentiel de correction

**QUESTION 1 : (3 points)**

1. Quelles sont les conditions d’entrée dans la filière par capitalisation pour un Guide de palanquée ? (1pt)

* *Être titulaires du GPN4 de la FFESSM, ou du GPN4 associé de la FFESSM, ou du GPN4 de l’ANMP, de l’initiateur de la FFESSM et du module complémentaire 6-20m (depuis moins de-3ans) (0,5 pt)*
* *Ou bien être titulaire du BPJEPS (option plongée scaphandre*) *(0,5 pt)*

1. Citer les 2 voies différentes existantes pour la formation du cursus MF1. Pour chacune d’elles préciser les différents stages à effectuer afin de pouvoir se présenter à l’examen. (2pts)

* ***La filière classique****: destinée aux titulaires du GPN4 de la FFESSM, ou GPN4 associé de la FFESSM, ou du GPN4 de l’ANMP, ou du BPJEPS (option plongée scaphandre). (0,5 pt)*
  + *Les stagiaires effectuent dans l’ordre chronologique le stage initial, le stage en situation, le stage final puis se présentent à l’examen. (0,5 pt)*
* ***La filière par capitalisation :*** *réservée aux candidats titulaires du GPN4 de la FFESSM, et de l’initiateur de la FFESSM, et du module complémentaire 6-20 m de la FFESSM depuis moins de 3 ans ou du BPJEPS (option plongée scaphandre). (0,5 pt)*
  + *Les stagiaires effectuent dans l’ordre chronologique le module complémentaire 20 - 40 m du MF1 (à la place du stage initial), le stage en situation, le stage final puis se présentent à l’examen. (0,5 pt)*

**QUESTION 2 : (1 point)**

Lors de la remise des diplômes MF2 ou MF1, vous avez ou vous allez signer la charte du moniteur.

Cette charte définit diverses obligations et prérogatives. Citez deux des obligations. (1 pt)

* *Obligations : (1 pt) (0,25 pt x4)*
  + *Appliquer les cursus fédéraux de formation, principe de l’École Française de Plongée, et respecter les conditions de qualifications définies dans le manuel du moniteur,*
  + *Respecter la réglementation fédérale nationale et internationale (CMAS), les textes légaux et réglementaires en vigueur,*
  + *Défendre et respecter la charte du plongeur responsable,*
  + *Respecter les conditions de sécurité et veiller à établir tout moyen en la matière,*
  + *Actualiser ses connaissances pratiques, pédagogiques, environnementales, théoriques, conditions nécessaires à la jouissance et au maintien de son statut.*

**QUESTION 3 : (2 points)**

Vous remplacez le tuyau qui relie le 1er étage de votre détendeur au direct system de votre gilet. Ces 2 éléments ne sont pas de la même marque. Êtes-vous en règle vis-à-vis de la norme NF EN 250 ?

Justifiez votre réponse.

*Le tuyau qui relie le premier étage du détendeur et le direct- system du gilet stabilisateur n’est pas un élément constitutif de l’appareil respiratoire (il n’est pas utilisé par le plongeur pour respirer)  
Il est d’ailleurs livré avec le gilet et pas avec le détendeur.  
L’assemblage d’un tuyau de direct-system d’une autre marque sur un détendeur normé ne modifie donc pas la conformité́ de l’appareil respiratoire. (2 pts) (2 points pour la dernière phrase)*

**QUESTION 4 : (5 points)**

1. Quelles sont les missions d’un Comité Régional ? (2 pts)

*Les missions d’un Comité Régional sont : (2pts) (0,25 x 8)*

* *Organisation des compétitions régionales pour les disciplines concernées (nage avec palmes, hockey, tir sur cible, pêche sous-marine ...)*
* *Représentation auprès des directions régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS)*
* *Représentation auprès des comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)*
* *Représentation auprès des conseils régionaux*
* *Distribution et facturation des licences auprès des clubs et SCA*
* *Distribution et facturation des fournitures fédérales auprès des clubs, SCA et licenciés*
* *Relais de la politique fédérale nationale*
* *Relais des demandes et souhaits des comités départementaux, clubs, SCA et, plus généralement, des licenciés*
* *Donner un avis motivé lorsque des clubs demandent des subventions fédérales*
* *Donner parfois (cela varie d'une région à une autre) un avis motivé lorsque des clubs font une demande CNDS (Centre National de Développement du Sport)*

1. Quelles sont les missions d’une CTR ? (2 pts)

*Les missions de la CTR sont : (2pts) (0,25 x 8)*

* *Gérer et organiser les formations et examens (MF1, TSI et MF2)*
* *Désigner les cadres techniques qui la représenteront lors des examens d’initiateur et de GP*
* *Proposer des formations aux départements ou aux clubs*
* *Délivrer les diplômes de cadres techniques*
* *Organiser les formations et recyclage TIV, délivrer les cartes TIV*
* *Archiver les bordereaux et feuilles de notes des différents examens de la région (MF1, GP-N4, IC, TSI, TIV, Antéor)*
* *Informer des manifestations techniques régionales organisées par la CTR ou par les clubs et des changements ou modifications en cours ou à venir*
* *Représenter officiellement la région lors des réunions de la Commission Technique Nationale.*
* *Organiser l'enseignement du secourisme fédéral.*
* *Organiser l'enseignement et l'animation de la plongée enfants.*
* *Maintenir ou réactualiser les connaissances des moniteurs et des encadrants*
* *Permettre de mutualiser un stage ou un examen.*

c) Quelles sont les relations entre un Comité Régional et une CTR ? (1 pt)

*La CTR, comme toute commission, n’a pas de personnalité juridique, elle dépend directement du Comité Régional. Toutes les décisions de la CTR ne sont donc que des propositions au Comité Régional. Ces dernières seront présentées par le président de la CTR et entérinées ou non par le Comité Directeur Régional. (1 pt) (1 pt si phrase 1 sinon 0,5 si uniquement la deuxième)*

**QUESTION 5 : (2 points)**

1. Donner la définition du terme « responsabilité civile ».

*La responsabilité est l’obligation de répondre de ses actes, mais plus précisément réparer le non-respect d'une obligation ou d'un devoir envers autrui. Il vise à indemniser une victime. Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. (1pt)*

1. Quel type d’obligation a un MF2 pour exercer ses activités d’enseignement ?

*Le moniteur à une obligation de moyens. L'obligation de moyens est l'obligation de mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour atteindre un certain objectif, sans garantir le résultat. Le MF2 doit fournir les meilleurs moyens pour ramener sain et sauf une personne d’une plongée. (1pt)*

**QUESTION 6 : (7 points)**

1. Le directeur de plongée d’un club associatif me demande d'encadrer en exploration sur une épave à 52m, quel niveau minimum dois-je avoir ?

*E4 (licencié) minimum (1pt)*

1. En tant que moniteur fédéral 2ème degré quelle est mon équivalence CMAS ?

*Moniteur 3 étoiles (1pt)*

1. Qu’est-ce qu’un ATP au sein de la FFESSM ? Donner 2 exemples.

*Autres Titres de Participations. Ce sont des activités de découverte de courte durée qui peuvent se pratiquer sans licence, ni CACI. (1pt) Exemple : pass rando, pass découverte, pass plongée (1pt) (0,5x2)*

1. Qui valide un directeur de plongée – P5 ?

*Un E3 licencié à la FFESSM, au minimum, et sous la responsabilité du Président du Club ou du responsable de la structure. (1pt)*

1. Donnez la période de requalification des bouteilles lorsqu’elles sont inspectées annuellement ?

*Le dispositif général TIV bénéficie d'une extension qui passe de 5 ans à 6ans pour les bouteilles inspectées annuellement dans le respect du cahier des charges. (1pt)*

1. La FFESSM est une fédération agréée. Expliquez cette notion.

*Reconnaissance officielle de la fédération par le ministère de tutelle. Une fédération doit être agréée pour pouvoir recevoir des subventions de la part de l'état. (1pt)*